

Vous avez des droits Apprenez à les connaître



Pour qui ?

Pour **toute personne**, quels que soient son lieu de vie, son âge, son sexe, sa nationalité



Avec qui ?

Des avocats, des conciliateurs de justice et des notaires.



Où et Quand ?

Dans un **espace neutre, confidentiel** au France services de Terrasson (58 avenue Jean Jaurès).

Avocat : 2^{ème} vendredi du mois de 9h00 à 12h00



Pourquoi ?

Pour connaître **ses droits et ses obligations** et être aidé dans ses démarches.



Comment ça marche ?

Contactez le **CDAD 24** pour prendre rendez-vous au **05.53.06.39.33**



Quel coût ?

La consultation est **GRATUITE**.



Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir



Proche de vous au quotidien



Conseil
départemental
de l'accès
au droit

Pour prendre rendez-vous

Tel : 05.53.06.39.33 ou 3039
 cdad-dordogne@wanadoo.fr

www.cdad-dordogne.fr

